

Envoyer au médecin (Partage avec un médecin : consulter)

Le partage d'une étude avec un autre médecin permet à ce dernier de visualiser l'étude, de donner son avis et de répondre aux questions.

Chaque fois qu'une étude est envoyée à un médecin, elle crée une consultation. Celles-ci sont répertoriées sur l'écran Consultations (expliqué ci-dessous).

Pour envoyer une étude à un médecin :

- 1) Sélectionnez l'étude (ou des miniatures spécifiques) sur votre écran Études.
- 2) Choisissez **Envoyer au médecin** dans le menu Envoyer à. Ce menu est disponible sur l'écran Études et dans la visionneuse (et n'est visible que si une étude est sélectionnée).
- 3) Saisissez les coordonnées du médecin dans la fenêtre contextuelle :
 - o Indiquez l'**adresse électronique** et/ou le **numéro de téléphone** du médecin ou de la clinique (séparez les entrées multiples par une virgule)
 - o Créez un **sujet**
 - o Saisissez une note (facultatif)
 - o Cochez la case **Anonymiser toutes les données d'image** pour supprimer les informations identifiables sur le patient de la version partagée
 - Cette option ne peut pas être appliquée aux rapports, documents pdf et autres fichiers non-DICOM
 - o Cochez **Inclure toutes les notes de l'étude** pour permettre au destinataire de voir les notes existantes concernant l'étude
 - o Choisissez les autorisations pour le destinataire :
 - **Afficher et commenter uniquement** : le destinataire aura la possibilité de visualiser l'examen et de laisser des notes
 - **Accès complet** : le destinataire aura la possibilité de télécharger et de modifier l'examen
- 4) Sélectionnez **Commencer la consultation** pour partager l'étude.

Les destinataires reçoivent une invitation à rejoindre la consultation par e-mail ou par SMS. Une fois l'invitation envoyée, l'étude apparaît sur l'écran Consultations. À partir de cet écran, l'étude peut également être envoyée à d'autres collègues.

Pour voir les images de l'étude qui ont été envoyées, sélectionnez l'étude sur votre écran Études, puis l'onglet **Actions** du panneau d'information latéral.

Remarque : les médecins n'ont pas besoin d'être membres de Tricefy pour recevoir et participer à des consultations. Ils seront invités à créer un mot de passe et n'auront accès qu'à l'étude qui a été partagée.

Écran des consultations

Vos consultations (études partagées par vous et partagées avec vous) alimentent l'écran Consultations. Une étude apparaissant en gris indique que vous l'avez consultée. Une étude blanche indique que vous ne l'avez pas consultée (ou que des notes supplémentaires ont été ajoutées depuis votre dernière consultation).

Les informations suivantes sont affichées pour chaque consultation :

- Sujet (déterminé par l'expéditeur lors du partage de l'étude)
- Nom du patient
- Date/heure de l'étude
- Expéditeur
- Contenu de l'étude (nombre d'images, etc.)

Tri et filtrage

Vous pouvez trier et filtrer vos consultations à l'aide des menus déroulants en haut de l'écran :

- o **Trier par** : choisissez de répertorier les consultations à partir de la création ou de la mise à jour la plus récente.
- o **Partagé par** : choisissez d'afficher uniquement les consultations partagées par un compte spécifique.
- o **Statut** : choisissez d'afficher uniquement les consultations que vous avez lues ou que vous n'avez pas lues.

Affichage d'une consultation

Lorsque vous ouvrez une consultation (ou acceptez une invitation), l'étude s'affiche dans la visionneuse.

La visionneuse conserve sa fonctionnalité normale, sauf que pendant une consultation, le panneau latéral comporte un onglet Participants. À partir de là, vous pouvez afficher les autres participants et ajouter des personnes supplémentaires. Cochez la case **Lecture seule** pour donner à quelqu'un un accès en lecture seule à la consultation. Cela lui permettra de ne voir que les images et les notes (et non pas les commentaires).